

## ÉNONCÉS DE PRINCIPE

# Milieu scolaire inclusif et sécuritaire (2020)

Note : Un milieu scolaire inclusif et sécuritaire est exempt de toutes formes d'irrespect comme l'intimidation, le harcèlement, la discrimination et la violence.

### ARTICLE 1

L'école doit être sécuritaire, accueillante, inclusive et valorisante pour tous.

### ARTICLE 2

Les élèves et le personnel scolaire doivent être :

- a) traités justement, équitablement et avec dignité;
- b) libres de s'afficher et de s'exprimer ouvertement.

### ARTICLE 3

L'école devrait préparer le jeune à devenir un citoyen engagé et éthique afin qu'il puisse participer au rayonnement d'une société ouverte, pluraliste et démocratique.

### ARTICLE 4

Les politiques éducatives doivent être mises à jour régulièrement pour être cohérentes et s'harmoniser avec les besoins du milieu scolaire inclusif et sécuritaire.

### ARTICLE 5

Le personnel enseignant devrait obtenir du perfectionnement professionnel pour contribuer au maintien d'un milieu scolaire inclusif et sécuritaire et pour éradiquer l'intolérance sous toutes ses formes.